

FICHE ACTION 2

Pour des éco-délégués actifs dans le collège

Cette action de sensibilisation sur la notion de développement durable destinée aux éco-délégués permet la mise en place de projets collectifs concrets au cours de l'année scolaire. Les projets peuvent porter sur la préservation de l'environnement, le fait de favoriser la cohésion sociale ou encore la promotion d'une économie responsable.

Les objectifs :

- Former des élèves à la citoyenneté ;
- Responsabiliser les élèves vis-à-vis du développement durable ;
- Aider les élèves à être force de propositions et à être acteurs de leurs projets ;
- Permettre aux élèves de communiquer sur leurs projets ;
- Valoriser les élèves par des actions positives au sein de l'établissement ;

Méthodologie :

- Réunion de préparation avec le groupe de pilotage - adulte des éco-délégués ;
- Interventions auprès des éco-délégués (une séance de 3 heures, 6 séances de 2 heures par demi-groupe) dont une mobilisation finale ;
- Réunion de synthèse avec le groupe de pilotage - adulte des éco-délégués.

Proposition de séance :

- Rôle de l'éco-délégué ;
- Stratégie de communication ;
- Construction de projets.

AROEVEN de Rouen - Rectorat
25, rue de Fontenelle
76037 Rouen Cedex
Tél / Fax : 02 35 98 01 80
Email : aroeven@ac-rouen.fr
[Http://aroeven.spip.ac-rouen.fr](http://aroeven.spip.ac-rouen.fr)

